

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 27-GO

Evénement :	collision avec hélicoptère en stationnement.
Cause identifiée :	inattention lors de l'installation du passager.

Conséquences et dommages : deux blessés, aéronef fortement endommagé, hélicoptère légèrement endommagé.

Aéronef : ULM Air Création Safari.

Date et heure : mardi 8 juillet 1997 à 09 h 30.

Exploitant : privé.

Lieu : AD L'Aigle (61).

Nature du vol : local.

Personnes à bord : passager.

Titres et expérience : pilote 45 ans, UL de 1991, 275 heures de vol toutes sur type, dont 12 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : vent 040° / 05 kt, CAVOK.

Circonstances

Le pilote met en route son appareil, puis assiste le passager pour son installation en place arrière. En prenant place, celui-ci pousse involontairement la commande de puissance vers la position "plein gaz". Le pilote debout près de son appareil, ne parvient pas à retenir l'ULM qui avance rapidement et termine sa course en heurtant la partie arrière d'un hélicoptère en stationnement.

Le pilote a été gravement blessé par l'hélice. Le passager n'a pas eu le temps de boucler sa ceinture de sécurité. Il a été blessé lors de la collision avec l'hélicoptère.

L'ULM n'était pas équipé de frein de stationnement et n'était pas immobilisé par des cales. Le pilote n'a pas attiré l'attention du passager sur les mesures de sécurité liées au vol à bord de cet ULM. Le pilote avait l'habitude d'embarquer d'abord son passager et ensuite de démarrer le moteur.

A la suite d'un accident comparable, la Direction Générale de l'Aviation Civile a diffusé, en juillet 1996, la consigne d'exploitation suivante : " Du fait de la possibilité d'accrocher par mégarde la manette de gaz, lors de l'embarquement du pilote, moteur tournant après démarrage au sol, les pilotes d'ULM Air Création type GTE 582 S devront prendre toutes les dispositions pour effectuer le démarrage à partir du siège pilote exclusivement".

En outre, cette même consigne devra être appliquée pour les autres types d'ULM lorsque le manuel d'utilisation ne précise pas que le pilote doit être impérativement à bord lors du démarrage du moteur et que la position de la manette des gaz rend possible ce type d'incident.